

Droit approfondi des relations individuelles de travail

Titulaire

Elise DERMINE (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-C5120

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours comprend deux parties.

La première partie est consacrée **aux différentes formes de travail flexible et atypique**. Le cours de droit du travail de base est essentiellement dédié à l'étude des règles juridiques qui s'appliquent aux contrats de travail à durée indéterminée à temps plein, conclus entre deux personnes - un employeur et un travailleur - et suivant un régime classique en matière de durée du travail. Il s'agira ici d'approfondir **les règles dérogatoires**, lesquelles s'appliquent à un nombre de plus en plus important de relations de travail :

- > travail temporaire et à temps partiel (leçon 1),
- > relations de travail multipartites (leçon 2),
- > et régimes flexibles en matière de durée du travail (leçon 3),

La deuxième partie sera consacrée à **des thématiques à l'intersection entre le droit des droits fondamentaux et le droit du contrat de travail**. Seront successivement abordées les thématiques suivantes :

- lutte contre les discriminations entre les hommes et les femmes au travail (leçon 4),
- et droit à la vie privée et nouvelles technologies au travail (leçon 5).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours de Droit approfondi des relations individuelles du travail vise tout d'abord à ce que les étudiant.e.s élargissent et approfondissent leur connaissance des règles juridiques qui s'appliquent à la vie du contrat de travail et soient capables de les expliquer avec rigueur et précision (*description du droit*).

A la fin du cours, les étudiant.e.s seront également capables d'appliquer ces normes à des situations concrètes complexes (*application du droit*).

L'enseignement vise enfin à ce que les étudiant.e.s acquièrent une capacité réflexive sur le droit et ses évolutions, en lien avec les transformations sociales et économiques, et puissent expliquer les fonctions des principes et des institutions du droit du travail (*explication du droit et réflexion sur le droit*).

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requis

Le cours de Droit approfondi des relations individuelles de travail est un cours à option pour les étudiants en Master en droit, en Master en sciences du travail et en Master en psychologie du travail. Il s'agit également d'un cours obligatoire du Master de spécialisation en droit social.

Il s'inscrit à la suite du cours de droit du travail. Ce cours constitue un prérequis.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours est organisé suivant la pédagogie de la **classe inversée**.

Pour chaque leçon, l'apprentissage se fait **en deux temps** :

- > Un enseignement théorique (cours en présentiel ex cathedra ou visualisation de la vidéo du cours théorique à distance) et un travail préparatoire (préparation de questions sur le contenu du cours théorique, lectures, préparation de casus, etc.)
- > Un apprentissage actif de la matière lors d'une séance en présentiel (questions-réponses sur le contenu théorique de la vidéo pour améliorer la compréhension de la matière, échanges autour d'un

point d'actualité, réalisation de casus, etc.).

Support(s) de cours

Podcast et Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Un forum est mis en place sur l'UV pour poser toutes les questions concernant le contenu de la matière, l'organisation du cours et de l'examen. Il ne sera pas répondu à ce type de questions par email mais uniquement sur le forum. En effet, ce type de questions intéressent l'ensemble des étudiant.e.s. L'usage de l'email est réservé aux questions qui intéressent la situation personnelle d'un.e étudiant.e.: elise.dermine@ulb.ac.be.Bureau H.3.121. sur rendez-vous uniquement.

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'examen écrit a lieu à cours ouvert (dans la même situation qu'un professionnel du droit) et a une durée de 3 heures. La matière pour l'examen est constituée de l'intégralité de la matière vue au cours oral ainsi que des lectures obligatoires. Les questions d'examen visent à évaluer la capacité des étudiant.e.s à appliquer et à expliquer la matière enseignée.

L'examen prend la forme de :

- > deux casus complexes à résoudre,
- > une question théorique et réflexive sur le sens d'une règle, d'un principe, ou d'une institution du droit du travail.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit économique et social/bloc 1 et MS-DSOC | **Master de spécialisation en droit social** | bloc U

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-TRAV | **Master en sciences du travail** | finalité Organisation du travail et rapports sociaux/bloc 2

Programmes proposant ce cours à la faculté de Psychologie, des Sciences de l'Education et de Logopédie

MA-PSYC | **Master en sciences psychologiques** | finalité Psychologie du travail, psychologie économique et des organisations/ bloc 1 et finalité Psychologie du travail, psychologie économique et des organisations/bloc 2